

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres  
**Band:** 9 (1966)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le maître et l'œuvre  
**Autor:** Redard, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-869789>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE MAITRE ET L'ŒUVRE

*Le latin, dix causeries* compte parmi les ouvrages les plus précieux de ma bibliothèque; je le reçus à l'hôpital, en mars 1937, avec la dédicace: *in memoriam nefarii casus*, d'un maître inoubliable qui, comme notre président, décida de ma carrière: Albert Ginnel. Ce fut aussi le premier contact avec Jules Marouzeau qui laissa enthousiaste le collégien d'alors. Huit ans plus tard, le nom devint un visage, dans un Paris sans pain ni charbon où J. Marouzeau fut le premier à m'accueillir, parce qu'il aimait les jeunes, connaissait bien la Suisse et que je sortais des mains d'un maître à qui je dois l'essentiel de ma formation: Max Niedermann. Je n'ai pas oublié cet après-midi de décembre, l'ascenseur glacé du boulevard Raspail, puis aussitôt la chaleur, non d'une salamandre à peine nourrie, mais d'un homme généreux de sa sympathie et de son temps. Depuis lors, que d'heures passées sur ce balcon aérien où s'offraient deux jardins: l'un, minuscule, japonais, patiemment composé, recueil de voyages et de souvenirs; l'autre, somptueux, de l'Infirmier Marie-Thérèse, asile des Chateaubriand, avec son bout de prairie où, je l'ai appris à mon tour, en 1910 le jardinier menait encore paître ses trois vaches. Au-delà, les tours de Saint-Sulpice, le Panthéon et le Val-de-Grâce, plus loin encore les collines de Villejuif et de Montmorency. C'est de là aussi que je découvris les bocages de la Creuse, les landes de la Montagne limousine, racontées par l'enfant de chœur de Fleuret devenu l'étudiant pauvre, socialiste et agnostique, qui mangeait pour dix-huit sous à deux pas de l'Odéon. De futurs collègues, des amis s'y rencontraient: pour moi, Herescu disparu le 19 août 1961, à 58 ans, qui portait avec une dignité triste le secret d'une vie et d'une carrière dramatique; Louis Nougaret qui a, au 174 de l'avenue de Clichy, un balcon panoramique, lui aussi, et une salle à manger où la trésorière de la Société des Etudes latines nous régalaît d'un « bras de Vénus » d'autant plus merveilleux que nous avions fait, le matin

même, six heures de queue pour obtenir une fort modeste côte de porc. C'est là enfin qu'un jeudi de janvier 1946, je suis venu de l'École des Hautes Etudes avec un être d'exception qui fut plus qu'un ami, un frère, Jean Andrieu, dont la vie apparaissait à son entourage comme un héroïsme sans rémission. Lorsqu'il disparut, à 41 ans, le 26 septembre 1953, J. Marouzeau semblait lui-même proche de sa fin. Il fut sauvé, conforté admirablement par la femme qui avait su, avec tant de mesure et de clairvoyance, remplacer celle dont nous avions pris congé, le 27 janvier 1950, en une heure dont le souvenir atroce m'interdit d'aller, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, au columbarium du Père-Lachaise. Ce jour-là, toute une partie de notre propre vie a basculé d'un coup dans le passé; mille souvenirs, rompue l'amarre qui les maintenait en vie, sont allés s'échouer sur les plages brumeuses de la mémoire.

Si j'en ai laissé quelques-uns ressurgir ici, c'est pour dire seulement la difficulté que j'éprouve à parler sans parti pris intime d'un homme envers qui ma dette est grande, d'une œuvre avec laquelle j'ai longtemps cohabité.

Le maître, l'œuvre: la dichotomie, presque toujours arbitraire, l'est certainement ici. J. Marouzeau a été d'abord et essentiellement un pédagogue. Dans la bibliographie publiée naguère par N. I. Herescu en tête de ses précieux *Entretiens avec J. Marouzeau*<sup>1</sup>, on trouve 33 ouvrages — il y manque, je ne sais pourquoi, *Une Enfance* (1937, 2<sup>e</sup> éd. 1946), ce livre capital sur l'homme, ces pages quelquefois parfaites qui ont trouvé place dans les recueils scolaires de dictées — et 161 articles auxquels il faut en ajouter une bonne cinquantaine, oubliés ou parus après 1962<sup>2</sup>. La majorité de ces écrits, les livres surtout, sont didactiques; peu, dans la mesure où la distinction est possible, ressortissent à la recherche pure — constatation, il est à peine besoin de le dire ici, qui n'emporte aucun jugement de valeur. De cette œuvre, mon propos ne saurait être, assurément, de produire un catalogue commenté. Il convient plutôt de chercher à en caractériser l'auteur, à suivre les principaux chemins de sa démarche.

Pédagogue, Marouzeau l'a été, certes, par vocation: il a le goût et le besoin innés de l'exposé simple, clair, ordonné. A la Sorbonne, au Collège Sévigné, à l'École pratique des Hautes Etudes, il fut un grand professeur, visant juste, rigoureux dans ses démonstrations, habile à provoquer la réflexion ou la réponse. Mais la vocation avait

<sup>1</sup> Centro di Studi sull'antico Cristianesimo, Università di Catania, 1962 (Umanisti contemporanei, 1), pp. 20-29.

<sup>2</sup> La bibliographie complète de J. M. reste donc à dresser.

été renforcée par l'expérience. « A la Sorbonne, confiait-il à Herescu, pendant quatre années, je ne reçus de mes maîtres ni direction, ni conseils, ni encouragements d'aucune sorte ». Il a découvert par les affiches l'existence d'une Ecole pratique des Hautes Etudes, d'un Collège de France. Sans ressources, il n'a pu lire qu'au hasard des bibliothèques, guidé par un flair qui le servira beaucoup, par une curiosité jamais assagiée. Maître à son tour, il a travaillé pour ses élèves, ceux de ses cours, ceux — innombrables — de ses livres. Il avait, ce qui est rare, le sens du manuel, du précis, de la vulgarisation sérieuse : conseils pratiques, limités mais sûrs à propos de la *Traduction du latin*<sup>1</sup> ou de sa *Prononciation*<sup>2</sup> où il reprend le titre d'un opuscule (1911) dans lequel Louis Havet condamnait déjà, presque seul de l'Université, la prononciation française traditionnelle et celle de l'Eglise. Marouzeau lui emboîte le pas et montre, vigoureusement, que la pratique scolaire condamne à méconnaître la réalité linguistique. Quelques-uns le félicitèrent de refuser ainsi le mensonge, mais la majeure partie du corps enseignant et des inspecteurs généraux protesta ; l'Académie française même répondit par la création d'une « Société des amis de la prononciation française du latin », qui n'empêcha pas Marouzeau d'être finalement approuvé jusque dans les instructions ministérielles.

Il a su également, ce qui est plus rare encore, guider la recherche, montrer au besoin l'égarement sans imposer ses vues propres : « Nous n'avons pas, déclarait-il un jour aux jeunes filles de l'« Ecole libre, dite Collège Sévigné », à tolérer les convictions d'autrui ; il ne nous appartient que d'en prendre acte, en apportant du reste la même liberté à les critiquer qu'à les accueillir »<sup>3</sup>. Cette allergie à toute dogmatique — j'y reviendrai — lui a valu beaucoup d'élèves, mais fort peu de disciples : il lui importait bien plus d'orienter les jeunes, de soutenir des vocations, de fournir aux chercheurs des points de départ (voyez tous les « travaux à faire » qu'il a suggérés dans la *Revue des Etudes latines*, le *Mémorial* aussi qui a suscité nombre d'articles et d'ouvrages).

A la recherche solitaire, individuelle, presque de règle dans les sciences humaines et qu'il a pratiquées aussi, bien sûr, J. Marouzeau a opposé, quand il lui paraissait indispensable, le travail collectif. Il a créé des groupes d'étude, dirigé des collections pédagogiques,

<sup>1</sup> Paris 1931, 3<sup>e</sup> éd. 1943 ; cf. déjà ses *Conseils pratiques pour la traduction*, Paris 1913.

<sup>2</sup> Paris 1931, 2<sup>e</sup> éd. 1938, 3<sup>e</sup> éd. 1943.

<sup>3</sup> Herescu, *Entretiens...*, p. 105.

scientifiques, bibliographiques. La *Revue de philologie*, où il fit ses premières armes, publia, grâce à lui, une bibliographie systématique. Lorsqu'il en fut écarté au bénéfice de deux « éminents collègues » — l'expression est de lui<sup>1</sup>, discrète allusion à une rivalité tenace et malheureuse, car si elle engendra l'émulation, elle suscita aussi certaine mesquinerie immanquablement dommageable — il ne se découragea pas, son obstination eut le dessus. Les deux titres de mission dont il avait la charge et qu'il emporte, bibliographie et latin, vont donner naissance à deux périodiques dont la vie ne sera pas assurée sans peine ni sacrifices. En 1928 paraît le premier tome de l'*Année philologique*, dont M<sup>lle</sup> J. Ernst assume la rédaction dès 1931 et que Marouzeau complètera par deux volumes couvrant la période 1914-1924<sup>2</sup>. En avril 1923, d'autre part, J. Marouzeau lance un appel en vue de la constitution d'une société où « les personnes qui s'intéressent aux études latines puissent se grouper, mettre en commun leurs idées, leurs expériences, coordonner leurs efforts, pour améliorer par une documentation méthodique et par une libre collaboration les conditions de travail scientifique et de l'enseignement »<sup>3</sup>. Une assemblée constitutive, réunie le 22 mars, avait ainsi fixé les statuts d'une Société des Etudes latines dont les travaux seraient publiés dans une *Revue*. En dépit de quelques réserves, le manifeste eut une large audience, comme en témoigne la liste des 144 membres parue dans le premier fascicule (octobre 1923)<sup>4</sup>. La suite, nous la connaissons tous. Ce que nous mesurons moins aisément, c'est la somme d'efforts et l'opiniâtreté nécessaires à ces réalisations. Ces dernières seules suffiraient à expliquer le renom de J. Marouzeau et la gratitude que nous lui devons. Au delà du maître et de l'animateur, pourtant, il y eut le savant.

Il était entré en « rhétorique supérieure » par hasard. Reçu deuxième (sur 8) au concours d'agrégation de 1904, il commença une carrière de professeur de lycée: Voltaire, Buffon, Henri IV. En 1914, le sixième jour de la mobilisation, il part aux armées, prend part comme sergent à la bataille des Flandres, est blessé, fait prisonnier (un an de captivité à Crefeld, en Rhénanie-Westphalie, puis internement sanitaire en Suisse), et se retrouve le jour de l'armistice à Paris: 40 ans, pas de poste, pas de traitement. Il est sur le point

<sup>1</sup> Herescu, *Entretiens...*, pp. 35 et 87.

<sup>2</sup> *Dix années de bibliographie classique*, Paris 1927-28, 1286 p.

<sup>3</sup> *REL* 1, 1923, p. 5.

<sup>4</sup> La Suisse romande y est déjà bien représentée: P. Borel, H. Borle, A. Burger, Ch. Burnier, G. Cuendet, A. Ginnel, M. Jeanneret, P. Oltramare, P. Regard, L. Zbinden, la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

d'accepter un gagne-pain dans une entreprise de cirage, quand l'École des Hautes Etudes l'appelle, à 42 ans, puis, à 47, la Sorbonne. La carrière, les honneurs sont assurés et, avec eux, l'œuvre.

A la Sorbonne et à l'École des Hautes Etudes, J. Marouzeau eut principalement pour maîtres A. Meillet, alors dans la quarantaine, Victor Henry vieillissant et son successeur en Faculté (1907), le jeune J. Vendryes, puis Sylvain Lévi qui l'initia au sanskrit<sup>1</sup>. Mais la linguistique, au sens propre du terme, ne lui convenait guère. « Mon orientation occasionnelle vers la linguistique ne devait pas conduire à de notables développements... Faute non d'intérêt, mais d'aptitude. Il me manquait, pour réussir dans cette science complexe et en un sens encyclopédique, d'abord la mémoire des données et des lois, ensuite un certain don d'abstraction. Écarté de l'étude comparative, faute de bagage et de la pénétration nécessaire, mon activité se trouva à peu près limitée au compartiment de la grammaire historique et au domaine du latin »<sup>2</sup>. « Un certain don d'abstraction » — son absence est, dans l'œuvre de Marouzeau, un trait fondamental dont l'écho nous revient souvent. « Pas de prêche, pas de dogme, dit-il dans le discours du cinquantenaire de Sévigné, des faits, des expériences, de l'histoire ». Et plus explicitement encore, dans une très belle lettre du 27 décembre 1959 à notre ami Ernest Dutoit, pour le remercier de l'envoi de *Domaines* et lui dire sa fidèle admiration, il avoue que ce qui l'a le plus touché, ce sont « les visions du réel »; la « philosophie », en revanche, lui est « totalement étrangère »: « Je ne perçois de la vie que le réel — sentiment et moralité — et si l'on veut la pensée, mais uniquement appliquée à la science. Le reste: méditation, commentaire métaphysique, explication gnostique, m'échappe ». A Herescu enfin, il confie que « le problème métaphysique ne comporte [à ses yeux] que des données antinomiques... et que la solution par la divinité n'apporte au débat qu'un problème de plus »<sup>3</sup>. Cet aveu, qui témoigne d'une lucidité tranquille et d'une modestie peut-être un peu coquette, il me paraît simpliste d'en chercher l'explication dans les origines paysannes, terriennes de l'homme. Il faut l'accepter sans détours comme la marque de sa nature; son intelligence est orientée vers l'action, le pratique, le préhensible. Quand il spéculé, c'est sur une matière bien définie,

---

<sup>1</sup> J. Marouzeau collabora en 1911, avec sa femme, aux *Mélanges S. Lévi* par un article *Sur les formes et l'emploi du verbe « être » en sanskrit*, isolé dans sa bibliographie.

<sup>2</sup> Herescu, *Entretiens...*, p. 61.

<sup>3</sup> *Entretiens...*, pp. 113-114.

à partir d'observations précises. Jamais chez lui le fait n'illustre la théorie, il répugne à l'extrapolation, au système — et lors d'un des derniers entretiens que j'ai eus avec lui, il m'a dit combien lui étaient étrangères certaines tendances de la linguistique moderne. En littérature, ses préférences vont à Plaute, à Térence, à Quintilien, mais aussi à Horace ou à Virgile, car il a le sens et le goût de la poésie; il est artiste lui-même, sait retenir l'essentiel d'un paysage: parcourant le monde, il a tiré davantage de sa boîte d'aquarelle et de sa plume que de son appareil photographique. Goût de ce qui est, sensibilité à la nature, cela, certes, ne compromet pas le linguiste, mais ne le confirme pas non plus. Comme il en a eu parfaitement conscience lui-même, la linguistique est restée pour ainsi dire en marge de ses préoccupations — présente mais non vivifiée, exploitée mais non enrichie.

Il lui a pourtant donné quelques gages de valeur. En 1921 paraissait une introduction à *La linguistique ou science du langage*, qui s'adressait à un large public et a certainement rendu de grands services, bien qu'elle ne représentât déjà plus alors l'état de la connaissance: c'est qu'elle avait été écrite durant la captivité, en Allemagne, comme remède à la réclusion, et simplement revue à la fin des hostilités<sup>1</sup>. En 1923, J. Marouzeau publie *La linguistique et l'enseignement du latin* (2<sup>e</sup> éd. 1943), libelle salubre en ce qu'il montre à plein la nécessité pour le philologue de tenir compte des faits de langue — affirmation aujourd'hui banale (encore que souvent négligée), mais qui l'était bien moins alors. Enfin, en 1943, à la demande de Paul Geuthner, Marouzeau donne son *Lexique de la terminologie linguistique* qui, dans les éditions suivantes (1943, 1951) s'enrichit des nomenclatures étrangères: anglais, allemand, italien. Meillet avait été sceptique, ce que l'ambition légitimait, mais Marouzeau, renonçant à légiférer, s'y contente de dresser l'inventaire des acceptions acquises ou défendables, et désire avant tout mettre de l'ordre dans un vocabulaire vicié par le formalisme de la grammaire traditionnelle et de la philologie au sens étroit du mot. Livre courageux en définitive, excellemment conçu et dont Max Niedermann a bien dit les mérites sans en cacher les faiblesses<sup>2</sup>. Si le spécialiste n'y trouve pas son compte, si la linguistique contemporaine en est quasi absente, le livre a été et continue d'être fort utile; ce n'est certes pas un hasard si une traduction russe en a été faite en 1960 encore. Enfin n'oublions pas que J. Marouzeau appartient à une génération où le linguiste

<sup>1</sup> Dans la 2<sup>e</sup> édition, en 1944, seule la bibliographie a été mise à jour.

<sup>2</sup> Cf. *Erasmus* 1, 1947, pp. 738-741 et *Vox Romanica* 13, 1953, pp. 103-113.

est également, sinon d'abord, un philologue — conjonction heureuse, mais d'autant moins implicite aujourd'hui que deviennent plus rigoureuse la recherche et plus nécessaire la spécialisation. L'époque est toute proche où Max Niedermann inscrivait au programme de ses cours la métrique latine, la vie et l'œuvre de Cicéron, la dérivation nominale en germanique, la grammaire comparée du sanskrit et une introduction au lituanien; mais qui, de la génération suivante, se sentirait pareille aptitude d'homme-orchestre ?

Elève de Meillet, Marouzeau a naturellement fait large place, dans son œuvre, à la grammaire historique. Elle est sous-jacente à nombre de ses articles: sur les voyelles *i/u*, les diphtongues, sur le renouvellement des démonstratifs et des conjonctions; elle est au centre de sa thèse complémentaire <sup>1</sup> — « celui de mes ouvrages pour lequel je professe le plus de complaisance », dira-t-il à Herescu <sup>2</sup> — où il montre comment, au cours de la période républicaine, le participe présent latin passe de la valeur adjectivale à la valeur verbale.

Au Collège de France, il fut aussi l'élève et parfois le seul auditeur de Louis Havet. C'est là qu'il s'est initié à la critique des textes et a conçu son mémoire de diplôme de l'École pratique des Hautes Etudes sur la *Place du pronom personnel sujet en latin* (1907), qui devait l'amener à l'objet de sa thèse principale: *La phrase à verbe « être » en latin* (1910), début de ses recherches sur l'ordre des mots. C'est de Louis Havet encore qu'il s'inspire en préparant, pour la collection Budé, les trois volumes de son édition de Térence. L'œuvre ne renouvelle pas les problèmes — ce n'était pas son propos —, mais offre un texte soigneusement établi et une traduction souvent remarquable; elle témoigne d'une méthode que J. Marouzeau, avec son disciple J. Andrieu, aura été l'un des derniers à posséder: l'enseignement de la critique verbale est aujourd'hui à peu près abandonné — il n'est que de voir, en France notamment, la décadence de l'édition savante.

Réunissant une série d'études sur le latin archaïque ou vulgaire, sur la langue des poètes comiques et des historiens, Marouzeau publie, en 1949, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*. Ce sujet, qui l'a continûment occupé, nous engage dans le chemin qui mène au centre de son œuvre. Un paragraphe de l'avant-propos dit excellemment le dessein poursuivi: « L'intérêt d'études de ce genre pourrait être de restituer à la linguistique un domaine qui a été traditionnellement considéré comme l'apanage de la philologie. Les linguistes,

<sup>1</sup> *L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine*, 1910.

<sup>2</sup> *Entretiens...*, p. 62.



appliqués à l'étude comparative et organique, sont assez naturellement conduits à voir principalement dans l'histoire des langues le produit d'évolutions spontanées et incontrôlées; mais il n'est pas évident que la recherche des lois doive abdiquer devant l'intervention de la conscience linguistique des usagers telle qu'elle se manifeste au cours de l'histoire littéraire en fonction des œuvres et des théories » (p. 5). Rôle de l'école et de la tradition, goût de l'expressif ou de l'atténuation, conflits entre les principes esthétiques et les libertés individuelles, tous les problèmes qu'envisagent les articles de ce recueil appartiennent à un domaine auquel Marouzeau a attaché définitivement son nom: la stylistique. Dans cette science, qui avait alors à peine atteint l'âge ingrat, sur cette voie qui avait les allures d'un coupe-gorge, Marouzeau s'engage avec témérité, à son habitude, et il y a fait sa plus belle moisson, pour beaucoup la seule connue: « il a écrit des ouvrages touchant la stylistique latine et française », dit seulement de lui le Grand Larousse encyclopédique (1963).

Le style ? *Don du ciel* pour Chateaubriand, *mouvement de l'âme* pour Michelet, *prière et incantation* d'après Edmond Jaloux, *question de vision* aux yeux de Proust, *spécialisation de la sensibilité* selon Rémy de Gourmont, le style a reçu tant de définitions, et si divergentes, qu'il ne paraît pas pouvoir faire l'objet d'une science. Le terme de *stylistique*, sans doute emprunté de l'allemand au siècle dernier<sup>1</sup>, est d'ailleurs lui-même ambigu. Il a recouvert longtemps l'étude des procédés littéraires, illustrée en français par Antoine Albalat qui se faisait fort d'« enseigner à avoir du talent » en vingt leçons, et popularisée jusqu'à nos jours par nombre d'entreprises commerciales dont les promesses encombrant nos facteurs. Pour le latin, il y avait dans le même genre — et ce sont les ouvrages qu'a d'abord lus Marouzeau — la stylistique d'E. Berger (traduite de l'allemand) qui n'est qu'une nomenclature de formules, et celle, au titre non moins fallacieux, de K. F. von Nögelsbach, fatras de vaines recettes. Si l'on admet, avec B. Croce, que la création artistique procède d'une intuition synthétique, il est absurde de prétendre formuler des règles qui susciteraient cette intuition. De plus, trancher des questions de langue au nom de l'art d'écrire et de l'esthétique, c'est oublier que le langage est parole avant d'être écriture. Aussi la stylistique ne manquait-elle pas de détracteurs chez les linguistes: pour Jan Rozwadowski — exemple parmi d'autres — elle « est parfaitement indécise quant à son objet » et « si l'on serre de près les faits, il n'en reste

---

<sup>1</sup> Littré l'enregistre comme néologisme (1872), et il apparaît en allemand chez Novalis déjà, qui est mort en 1801.

plus rien ». Marouzeau devait infirmer ces assertions désabusées. Non pas le premier, certes, et c'est à tort que M. Marcel Durry, dans son hommage funèbre<sup>1</sup>, lui attribue la « création de la stylistique ». Marouzeau avait une dette, qu'il a mainte fois rendue publique, à l'égard d'un prestigieux aîné, Charles Bally. La chronologie suffit d'ailleurs à l'établir: Bally publie son *Précis de stylistique* en 1905, son *Traité* en 1909; le *Traité de stylistique latine* de Marouzeau paraît en 1935, son *Précis de stylistique française* en 1940.

Bally a reconnu l'importance, dans la langue, des éléments affectifs, du rythme et de la mélodie, de l'accentuation, des poses, de tout ce qui y manifeste un tempérament. Très vite, il cherche à systématiser ses observations pratiques en un corps de doctrine, et il renouvelle ainsi jusqu'au contenu d'une discipline désormais inséparable de son nom.

« La stylistique étudie les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité »<sup>2</sup>. Il s'agit donc, d'abord, de délimiter et d'identifier les procédés que le sujet parlant met en œuvre pour exprimer ses sentiments; puis d'en rechercher les caractères propres qui permettront de les classer; enfin d'en définir le fonctionnement dans le système de la langue. Méthode difficile, car la délimitation exige une technique d'autant plus minutieuse et précise que l'affectif est le domaine de la nuance, qu'il faut capter le fuyant et le subtil, mais aussi fructueuse, qui est loin d'avoir épuisé ses promesses.

J. Marouzeau adhère tôt aux vues de Bally, qui lui paraissent éclairantes, même si toutes ne le convainquent pas également. En particulier, il ne pourra se résoudre à limiter presque le domaine du style à celui de l'affectivité; il cherchera à l'étendre et à mener l'investigation selon des critères formels. La matière — langue littéraire — était d'ailleurs différente. Il n'en reste pas moins que l'incitation pressante à la recherche vient de Bally.

Comme premier principe, Marouzeau pose la distinction de la *langue*, matériel de l'énoncé (ensemble des formes et de leurs rapports mutuels), répertoire des possibilités d'expression, et du *style* qui est le choix de ce matériel, en fonction de la valeur phonique des mots, des multiples influences qui le conditionnent, du niveau de culture du locuteur, des circonstances du discours, et de la qualité de l'interlocuteur.

<sup>1</sup> REL 42, 1964, p. 78.

<sup>2</sup> Ch. Bally, *Traité de stylistique française* I, Heidelberg 1909 (4<sup>e</sup> éd. 1950), p. 16, § 19.

Le secteur où il a poussé la recherche le plus loin est celui de l'ordre des mots. Comment la place des mots est-elle déterminée par la syntaxe, par l'usage, le sens, les besoins d'expression, par le contexte antérieur ou prévisible, par les circonstances de l'énoncé, par la mentalité du sujet parlant, par l'attitude de l'auditeur, en vue d'effets de surprise, d'attente, de suspension, de contraste ? Problèmes délicats entre tous, au point que Marouzeau y consacra un demi-siècle de recherches à peine interrompues et quatre volumes groupés sous le titre général de *L'ordre des mots dans la langue latine : Les groupes nominaux* 1922, *Le verbe* 1938, *Les articulations de l'énoncé* 1948, et des compléments en 1952.

Le sujet, certes, n'était pas nouveau: Quintilien en a traité et, dans les temps modernes, Henri Weil en 1844, puis presque tous ceux qui s'occuperont de la philosophie et de la psychologie du langage: H. Paul, von Gabelentz, Wundt, Sütterlin, Bergaigne, etc. Marouzeau reprend le procès sur frais nouveaux et va tout à la fois enrichir et remanier considérablement le dossier. A son habitude, il a clairement défini les problèmes et les principes établis pour les résoudre:

Les éléments de la phrase latine peuvent être dissociés au point que le destinataire est souvent obligé de garder en mémoire un ou plusieurs appels dont les réponses sont différées. Le jeu des flexions fournit en général les indications nécessaires, mais quelles raisons déterminent, en chaque cas, la forme de la séquence ? L'ordre des mots paraît libre, mais il n'est pas indifférent. Si, dans une lettre à Atticus, Cicéron qualifie Metellus tour à tour de *consul egregius* et d'*egregius consul*, ce n'est pas simple goût de varier: l'épithète a, dans un cas, valeur d'appréciation (et l'adjectif est antéposé), dans l'autre valeur de discrimination (et l'adjectif est postposé). Certaines constructions sont obligatoires (du type de *res publica, exempli gratia*), peu sont indifférentes. Il y a des tendances (enclitiques en seconde place, verbes en finale), mais non pas un ordre qu'on pourrait considérer comme « normal » ou « primitif »: en dépit d'affirmations répétées, il n'y a pas de « place d'honneur », et, dans la plupart des cas, c'est abusivement, par rapport à une pseudo-norme, qu'on parle d'« inversion ». Celle-ci n'est réelle que si l'on vise à susciter chez le destinataire une réaction particulière, affective ou intellectuelle (attente, surprise, etc.). La psychologie intervient donc, mais là encore, Marouzeau trace des limites précises et montre notamment qu'il est faux de distinguer un ordre psychologique d'un ordre logique et d'un ordre grammatical. La notion d'« ordre logique » est illusoire: la phrase n'est pas une chronologie; l'« ordre grammatical » est pareillement trompeur: aucune nécessité de langue ne

commande la place de la préposition dans *in mentem* opposé à *nobiscum*. La phrase n'est pas, enfin, un calque de la pensée, elle n'en est que la traduction, et l'ordre qu'elle propose n'est pas à suivre, il est à interpréter.

Ces recherches, longues et délicates, amènent Marouzeau à discerner les principaux facteurs de variation. Ainsi, le sujet parlant stimulé par une « provocation » jette en avant le mot qui traduit son émotion ; il a tendance à exprimer d'abord ce qui est d'ordre affectif, ensuite seulement ce qui est d'ordre intellectuel, ou d'abord ce qui trouve immédiatement son expression, en différant l'énoncé de ce qui exige réflexion. Interviennent aussi, bien sûr, la volonté de mettre un terme en relief en lui assignant une place inattendue, le souci de l'euphonie et du rythme (que Marouzeau n'invoque qu'avec une juste prudence), la recherche de la variation « artistique » (évidente surtout aux époques de raffinement littéraire), enfin, en poésie, mais plus rarement qu'on ne l'a prétendu, l'influence de la contrainte métrique.

Bally disait, avec une modestie excessive, n'avoir fait qu'entrevoir. Marouzeau de son côté, appliquant pour la première fois au latin une méthode nouvelle, s'est gardé d'une généralisation systématique. Traçant le programme des enquêtes préliminaires qui mèneraient à la synthèse, il a défriché, hardiment, et rompu avec une tradition périmée qui substituait une esthétique à une technique. Il reste beaucoup à faire pour que la stylistique devienne une véritable science. Se gardant d'un impressionnisme qui l'apparente encore trop à certaine critique littéraire, elle doit tendre à un formalisme toujours plus rigoureux. Quelques tentatives récentes donnent l'exemple ; ce qui importe ici, c'est qu'elles prennent pied sur le substrat si laborieusement construit par Marouzeau.

Cheminant de la sorte, celui-ci était constamment obligé d'interroger sa langue maternelle. Le français lui servit d'abord de repoussoir, mais prit tôt dans sa réflexion une place indépendante. Ainsi naquit un *Précis de stylistique française* (1940, 3<sup>e</sup> éd. 1950), qui abonde en réflexions originales et où le sens de la langue apparaît extraordinairement affûté, en particulier lorsque Marouzeau parle du vers et bien que ses préférences, probablement donc sa sensibilité, n'y dépassent guère le Parnasse. Des articles qu'il donne régulièrement au *Français moderne* et, presque chaque mois, à la *Revue française*, il tire enfin deux livres : *Aspects du français* 1950 et *Notre langue* 1955, que reçurent sans aménité les grammairiens au petit pied qui rabâchent leurs prescriptions et leurs ignorances dans les « Ne dites pas..., mais dites » de journaux complaisants. Pour l'auteur, ce sont des « enquêtes et créations philologiques » (il avait, en 1940,

donné déjà le titre de *Recréations latines* à un ouvrage de même veine). Notations pointillistes, où la doctrine est diffuse, mais saine. Qu'il s'agisse des synonymes, de la négation, des jeux, des sons, des abréviations, les faits sont toujours appréciés avec un sens très fin des valeurs, placés dans leur ambiance sociale, intellectuelle et affective. Le style est souple, mainte fois savoureux, la tournure celle de l'article — la forme d'expression qui lui convenait le mieux <sup>1</sup>.

Le meilleur de ces études françaises porte sur deux problèmes. Celui d'abord du rôle de l'intonation en français. Marouzeau s'en est occupé longtemps et avec bonheur; il a, en particulier, réussi à formuler la « loi » régissant l'énoncé des syllabes initiales d'un mot expressif, d'après sa forme (accent initial si l'initiale est consonantique, accent second si elle est vocalique: *formidable*, *absurde*) et d'après sa nature (accent initial chaque fois que le mot est de caractère intellectif, cf. *subjectif*, *objectif*). Ensuite, le problème des rapports entre langue cultivée et langue vulgaire, et conjointement (non parallèlement !) entre langue parlée et langue écrite, où il reprenait d'ailleurs un thème familier au latiniste, celui du latin « langue de paysans » <sup>2</sup>. Là comme dans tous les domaines qu'il a abordés, il a réussi à fixer les termes en cause, à orienter la recherche et à provoquer la discussion.

\* \* \*

A N. Herescu qui lui demandait ce qu'il pensait de son œuvre, Marouzeau, à 83 ans, répondit: « J'ai l'impression de l'accompli et de l'achevé, avec la satisfaction que cela comporte. J'ai fait aussi bien que je pouvais ce que j'ai fait, et n'ai pas le sentiment que j'aurais été capable de faire mieux; d'où une tranquillité d'esprit que je ne mets ni scrupule ni vanité à reconnaître » <sup>3</sup>. Et encore: « Mon œuvre sera sans doute pour une part acceptée, sûrement aussi contestée et

<sup>1</sup> A cet égard sa contribution aux *Mélanges Bally* 1939, pp. 415-422, sur *Dire « non »*, ou ses propos sur le *Sens de « rien » et « quand » dans le langage populaire* dans le *Français moderne* 1948, pp. 161-162, comptent parmi ses plus belles réussites.

<sup>2</sup> C'est le titre de sa contribution aux *Mélanges J. Vendryes* 1925, pp. 251-264; cf. aussi *Le latin à la conquête de l'abstrait* dans *Anales de Filol. clas.* 4, Buenos Aires 1949, pp. 7-13, et surtout, dans les *Lettres d'humanité* 1954, pp. 52-72, *L'accès de Rome à son destin littéraire* qu'il m'avait remis, écrivit-il dans la dédicace, « en consultation » et qui provoqua, en janvier 1955, une discussion d'où je ne sortis qu'à demi convaincu. Nombre des faits qu'il y avance ne sont pas spécifiquement latins et sa volonté de voir du « rural » partout l'a parfois conduit à nier l'évidence: *saison* ne continue pas *satio*, mais *statio*, comme l'italien *stagione* suffit à le prouver, etc.

<sup>3</sup> *Entretiens...*, p. 113.

dépassée, comme c'est la loi »<sup>1</sup>. Il m'a souvent parlé de la sorte et devant cette sagesse sans résignation sinon à l'inéluctable, devant cette assurance lucide, j'éprouvais tour à tour de l'inquiétude, de l'étonnement et, dans une moindre mesure, de l'envie. Aujourd'hui qu'il n'est plus, c'est l'admiration qui domine, devant un labeur jamais défaillant, une vie utile, noblement conduite. J'ai lu ou relu, ces derniers temps, ses livres, la plupart de ses articles. Jamais je n'ai eu l'impression d'une solution définitive, mais toujours j'ai été séduit par la ténacité du raisonnement, l'originalité et l'indépendance de la pensée<sup>2</sup>. Ce qui frappe aussi chez l'homme, et encore dans l'écrit, c'est son courage. Le latiniste qui a osé s'attaquer de front aux problèmes du style, conscient que pareille matière interdisait une démonstration achevée, c'est aussi le maître qui, en 1939, quelques mois avant la déclaration de guerre, avertissait ses étudiants: « Le mal est profond, visible, scandaleux dans les pays que vous savez; mais il menace et s'insinue dans les pays qui se croient les mieux défendus... Le pire, c'est la confiscation de la liberté morale... Le pire, c'est la déification de la force, l'adaptation du droit à la violence..., l'abandon de vertus généreuses au profit des instincts rudimentaires, exclusivisme de race et orgueil grégaire, mépris des faibles et des vaincus, goût du cri et de la parade, de l'arme et du sang... N'avez-vous pas honte déjà aujourd'hui du monde où nous vivons?... Ne nous sentons-nous pas chaque jour un peu complices et coupables, de ne protester que par un écœurement tacite contre ce que nous apporte d'horreurs à l'heure du petit déjeuner tel journal qui pourtant n'ose pas tout dire, mais où le crime a passé de la rubrique du fait-divers à celle de la politique étrangère ? »<sup>3</sup>.

De cette invention pénétrante, de cette droiture courageuse, l'œuvre continuera de témoigner. Si elle avait manqué, on se représente mal ce que seraient aujourd'hui les études latines. Elle fera sentir à ceux qui ne l'ont pas connu la perte que notre science a faite par la mort de Jules Marouzeau, et la raison de l'hommage de gratitude que nous rendons ici à sa mémoire. Ce qu'avec lui ont perdu ceux qui le connaissaient, qui l'aimaient, je n'en puis rien dire: la seule sincérité du deuil est le silence.

Georges REDARD.

<sup>1</sup> *Entretiens...*, p. 79.

<sup>2</sup> Cette indépendance a parfois scandalisé. L'opuscule *Du latin au français* 1957, où Marouzeau se distance de ceux pour qui la connaissance du latin est indispensable à celle du français, parut à certains comme une trahison. A le lire attentivement et si l'on veut bien y faire la part de la coquetterie et du paradoxe, on s'aperçoit qu'il y a malentendu: sur presque tous les points, Marouzeau a raison.

<sup>3</sup> Herescu, *Entretiens...*, p. 51.